



A LA UNE : Les vœux du Maire

VIE SOCIALE ET SOLIDAIRE Plan Prévention Isolement **P11** / **SPORT ET JEUNESSE** Projet « Park Tour » **P14** / **VIE ÉCO** Soutien aux commerçants et artisans **P16** / **CADRE DE VILLE ET ENVIRONNEMENT** Interview - protection du patrimoine arboré **P18** / **VIE CULTURELLE** Le livre d'une Andrésienne **P20** / **PORTRAIT** Audrey Roullin **P22**

La Mairie de Saint-André

Coordonnées

89 rue du Général-Leclerc CS 40001 59 871 Saint-André Cédex
03 20 63 07 50 - vilesaintandre.fr

Sur Facebook, Instagram et Twitter : @StAndre59350

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15.

Permanence État-civil : le samedi de 9h30 à 12h.

PERMANENCE DU POINT D'ACCÈS AU DROIT

Avocat, notaire, huissier, juristes et associations spécialisées vous reçoivent gratuitement en mairie sur rendez-vous.

Renseignements au **03 20 63 07 50**

PERMANENCES DES ÉLUS

Élisabeth MASSE, Maire

lundi 14h à 16h sur RV au 03 20 63 07 51

Pascale LAHOUSTE, adjointe au Maire chargée des relations avec la population

Renseignements au **03 20 63 07 50**

DÉCEMBRE EN PHOTOS



Soutien aux violences conjugales



Le père Noël en ville



Décès de Valéry Giscard d'Estaing



Vitrines de Noël des commerçants



Vitrines de Noël des commerçants



Vitrines de Noël des commerçants



Vitrines de Noël des commerçants



Vitrines de Noël des commerçants



Vitrines de Noël des commerçants



Vitrines de Noël des commerçants

ÉDITO



L'année qui s'achève, marquée par la crise sanitaire, nous a tous mis à l'épreuve. Nous ne pouvons qu'espérer que cette nouvelle année soit meilleure et plus clémente.

Alors permettez-moi de vous souhaiter mes vœux pour cette nouvelle année et je formule le vœu collectif que **2021 soit l'année de la réalisation de toutes nos espérances.**

L'espoir que nous sortions tous vainqueurs de ce virus, l'espoir que vous et vos proches soyez en bonne santé, l'espoir de nous retrouver, de pouvoir renouer, partager et vivre ensemble.

Malheureusement, je ne peux pas vous retrouver, comme chaque année, lors des vœux « traditionnels » à la population. Ce moment était l'occasion pour moi de partager avec vous un moment chaleureux et convivial. Alors, j'ai choisi modestement de m'adresser à vous dans une vidéo qui paraîtra le 20 janvier sur le site internet de la Ville.

En attendant, pour cette nouvelle année qui commence, je vous propose une **nouvelle version du SAM modernisée** pour mieux vous informer sur l'action de la Ville et la vie locale.

Votre Maire,
Élisabeth MASSE

*Une très belle Année 2021
Continuez à prendre soin de vous
Sincèrement
Élisabeth Masse*

« Saint-André Magazine »

journal d'informations
municipales de la ville
de Saint-André n°174
Tél : 03 20 63 07 53

Directrice de publication :

Élisabeth Masse

Rédaction en chef et rédaction :

Valentine Vercamer

Mise en page :

Service communication

Imprimeur :

Offeset impression

Photos :

Service communication

« Conformément au code de la propriété intellectuelle, toute reproduction papier ou numérique (texte et photos) même partielle, est interdite sans autorisation expresse. »

Les Voeux du Maire

Le contexte sanitaire particulier ne permet pas la tenue de la traditionnelle cérémonie des Vœux. Pour cette raison, Madame le Maire, Elisabeth MASSE, retrace en vidéo l'année 2020 et les moyens déployés par la municipalité pour gérer la crise sanitaire, elle y décline également les grands projets de la Ville pour 2021.

Vous trouverez cette vidéo à partir du 20 janvier sur le site de la ville : villesaintandre.fr. En attendant, Elisabeth MASSE, Maire, répond pour vous à nos questions.

SAM : comment avez-vous vécu l'année 2020 ?

Elisabeth MASSE : 2020 a été une année particulièrement éprouvante pour chacun d'entre nous, notamment à cause de la crise sanitaire qui se prolonge encore aujourd'hui. Pour la municipalité, le report du second tour des élections municipales au 28 juin a repoussé le démarrage des nouveaux projets au mois de septembre. Depuis le mois de mars, nous nous sommes fortement concentrés sur la gestion de la crise. J'espère donc que 2021 sera plus clémente et nous permettra d'agir pleinement pour Saint-André.



SAM : Comment avez-vous géré la crise sanitaire ?



E.M : Le 1er confinement a stoppé net la vie et le quotidien des andrésiens. Il fallait cependant **assurer la continuité des services publics** notamment pour les personnes les plus fragiles. Nous avons donc mis en place le « Réseau Saint-André Solidaire », en appui des services municipaux, pour assurer différents services aux personnes vulnérables : portage des repas à domicile, aide aux courses, assistance à l'achat de médicaments, appels de courtoisie... Nous avons dû adapter l'organisation des services aux besoins des andrésiens en proposant la **garde des enfants des personnes mobilisées** (soignants, pompiers, policiers...), la **distribution de masques** en tissu gratuits aux adultes et aux enfants, l'**organisation des rentrées des classes** qui a nécessité une anticipation méticuleuse et collaborative avec les Directeurs de nos écoles. Nous avons également mis en place un **plan de relance économique complet et adapté** pour faciliter la reprise d'activités des entreprises, commerçants et artisans ayant beaucoup souffert en 2020.

SAM : Qu'avez-vous pu entreprendre en 2020 ?

E.M : Pour résumer, nous avons réalisé les **travaux de création du self du groupe scolaire des Peupliers** qui a permis, dès la rentrée en septembre, une plus grande fluidité et une plus grande autonomie des écoliers. Nous avons également procédé à l'**extension des courts de tennis**, terminé les **travaux des rues Pasteur et Brune**, entamé la **réfection des allées du Parc Vandame** mais aussi la **renovation de certains bâtiments municipaux** comme le Dojo et le remplacement de l'**éclairage LED des bâtiments sportifs**...

Soutenir la culture est aussi le pendant de la crise sanitaire, parce que nos partenaires ont beaucoup souffert de l'annulation multiple des événements. Nous avons donc créé de nouvelles animations adaptées au contexte, comme les Ateliers d'été ou le passage du Père Noël en ville, et d'autres ont été adaptées au numérique comme le Téléthon ou le Tremplin des Assos qui a rassemblé sur place et sur les réseaux plus de 2000 andrésiens.

De plus, le projet que je mène pour Saint-André est axé sur le soutien de la Ville aux associations contribuant à l'attractivité de notre commune. J'ai donc souhaité que nous commençons par la **valorisation de notre patrimoine**, avec la **fresque de Jef Aérosol** peinte sur le Zeppelin. Je souhaite que nous puissions optimiser l'existant et favoriser la création d'espaces partagés par la suite.

En 2020, nous avons commencé à développer la mobilité, l'aménagement du territoire et notre cadre de vie tout en contribuant à limiter les gaz à effet de serre, **favoriser la biodiversité et préserver le devenir de la planète**. Ainsi, nous avons validé l'ambition de Saint-André à s'engager dans la **démarche Bords de Deûle** avec les villes de Marquette et La Madeleine afin de **garantir le lien entre la nature et la ville**. Nous avons mis en place une **aide à l'achat de vélo**, créer un axe cyclable transitoire... Nous avons également commencé à **sécuriser les passages piétons** les plus dangereux, cette action continuera en 2021.

SAM : Quels sont les grands projets de la Ville pour 2021 ?

E.M : Beaucoup de projets seront menés en 2021, je vais vous présenter les grandes lignes mais j'en parle plus largement dans la vidéo disponible sur le site internet. D'abord, nous allons **continuer d'accompagner les commerçants et artisans** de Saint-André dans le cadre du plan de relance que nous avons mis en place. Nous allons aussi accentuer notre **soutien à la vie culturelle** et, si le contexte sanitaire le permet, nous développerons les « **Ateliers de Saint-André** » axés sur le partage des savoirs et techniques. En septembre, nous mettrons à l'honneur l'ouverture au monde avec le « **weekend des jumelages** » où les artistes andrésiens pourront exposer leurs œuvres. D'ailleurs, l'ensemble des projets tournés vers la jeunesse seront axés sur l'ouverture au monde et le développement durable. Je souhaite également mettre plus en avant l'**École de Musique, le Zeppelin** et les arts de la scène avec la création d'un **gala de danse andréisien**. Nous avons besoin de vivre ensemble pour retrouver la convivialité que nous avons perdue en 2020. Pour cela, nous allons développer plusieurs animations sur la commune, en lien avec les associations afin d'avoir un vrai calendrier culturel annuel.



Je me suis engagée pour **faire de Saint-André une ville durable**, nous continuerons donc la réfection des **cheminements doux** reliant parcs et jardins andrésiens en prenant en compte les **besoins naturels de l'écosystème** et en agrémentant des équipements nécessaires tels que les **bancs**, les **poubelles** individuelles et collectives et les **composteurs** en ville. Je souhaite **végétaliser les rues** notamment le quartier Sainte-Hélène en associant les habitants et **développer les jardins partagés** en ville et dans les écoles. Aussi, nous travaillerons à **l'isolation thermique des bâtiments municipaux** afin de réduire notre consommation d'énergie.

En projet également, la réfection de la **toiture de l'Église du Centre**, **l'extension du restaurant scolaire du groupe Schuman**, le **City-stade** pour lequel nous avons tenu une consultation en septembre dernier et **l'aménagement des locaux du CCAS** afin d'y accueillir la Maison France Service permettant de simplifier la relation des usagers aux services publics.

En 2021, nous recrutons **deux policiers municipaux supplémentaires**, permettant ainsi d'augmenter les horaires de présence de la Police municipale sur la commune. J'envisage également de réadapter les locaux d'accueil.

SAM : Vous avez attribué des missions aux conseillers municipaux de la majorité, seront-elles réalisées en 2021 ?

E.M : Pour la plupart oui. D'autres nécessitent un temps de préparation plus long. Avec ce nouveau mandat, j'ai souhaité confié des missions spéciales aux conseillers municipaux pour que les projets puissent voir le jour plus rapidement. Ainsi, en 2021, plusieurs actions verront le jour comme le **développement du plan propreté** en ville et dans les écoles, le développement des **pédibus** dans les écoles, des **boîtes à livres** en ville, mais aussi, l'inscription de la ville dans la **démarche zéro déchet**, la démarche d'**écocitoyenneté concertée** ou encore la **création d'un réseau d'entreprises...**

SAM : Que souhaitez-vous pour 2021 ?

Elisabeth Masse : Je souhaite que cette année soit moins difficile à vivre pour chacun d'entre nous et que nous puissions **retrouver des moments de convivialité** avec nos amis, notre famille mais aussi en ville autour d'événements festifs. Je souhaite que nous puissions continuer de **bien vivre ensemble à Saint-André**.



ACTUALITÉS

La ville accueille un nouveau Directeur Général des Services !



Vous avez déjà dû croiser **Dominique GROS** à Saint-André. Pendant plus de 30 ans, il a exercé la fonction de Directeur Général des Services (DGS) à Saint-André. Monsieur GROS est un homme bienveillant et attaché à Saint-André, il a su, pendant toute sa carrière, accompagner les agents municipaux dans leurs missions. **Après 30 ans de bons et loyaux services, Dominique GROS prend une retraite bien méritée.**

Ainsi, depuis le 16 novembre dernier, nous accueillons au sein de notre commune, Mathieu LELEU, comme nouveau DGS.

Mathieu LELEU, 44 ans, exerce les fonctions de DGS depuis 15 ans d'abord dans la commune d'Estaires puis celle d'Halluin.

Séduit par le projet de Ville Durable porté par Madame le Maire, Elisabeth MASSE, il a souhaité s'engager à ses côtés pour coordonner l'action des agents territoriaux autour de ce projet.

Au cœur de la métropole lilloise, il considère que la ville de **Saint André dispose de nombreux atouts** et que son développement doit être équilibré, et les services municipaux adaptés aux besoins des andrésiens.

Il attache une grande importance à la **qualité du service public** tout en gérant au plus juste les dépenses et considère que les projets d'investissement doivent bénéficier du maximum d'aides afin d'en limiter l'impact sur le budget communal.



En quoi consiste la fonction de DGS ?

Proche collaborateur du Maire, le Directeur Général des Services est chargé, sous son autorité de diriger l'ensemble des services de la commune et d'en coordonner l'organisation en respectant le projet municipal.

Des colis de Noël pour les aînés.



Banquet des aînés annulé ? La Ville y remédie !

Pas question de laisser les aînés isolés. En décembre, les élus ont choisi de déposer un colis aux **1310 aînés de plus de 70 ans** qui bénéficiaient habituellement du traditionnel Banquet des aînés. Tous ont été ravis.

Après les fêtes, recyclons nos sapins.

La Ville a mis en place **11 points de collecte** pour les sapins depuis le 30 décembre jusqu'au 30 janvier : rue des Alouettes, square Desrousseaux, Square Kuhlmann, à l'angle des rues Torcq et Guyne-mer, rue de la Filature, rue Chanzy, Place des Tilleuls, Place Basse, Place de la gare (à côté de la crèche Bout'chou), 2ème D.B. et sur le parking à l'arrière de la piscine municipale.

Décorations durables et sur-mesure !

Pour les fêtes de fin d'année, rien que pour nos yeux et pour égayer un peu nos journées, la Ville a installé des décorations de Noël dans le parc Vandame.

Les décorations en carton ont été réalisées par les animateurs du service Jeunesse, pendant la période du confinement. Ils ont utilisé des palettes recyclées et les chutes de bois des services techniques.

Les animaux dorés sont confectionnés par « Libérateur d'idée », groupe évènementiel andrésien. Tous sont produits en résine, les cerfs et les ours sont en taille réelle, les pingouins un peu plus grands.



Pour vos achats, pensez The-ring.io

Avec l'application The-ring.io, Saint-André se digitalise et offre une large visibilité à ses commerçants, artisans et producteurs...

Depuis le mois de novembre, la ville de Saint-André a créé un partenariat avec l'entreprise the-ring.io, pour dynamiser le commerce de proximité et favoriser la consommation locale.

L'application est accessible à tous, sécurisée et simple d'utilisation, tant pour les commerçants que pour les consommateurs. Vous pouvez commander de chez vous les produits et venir les récupérer directement chez vos commerçants de proximité.



PLH 3 : La MEL sollicite votre avis !

La MEL souhaite impliquer les métropolitains dans l'élaboration du 3e Plan Local de l'Habitat (PLH 3).

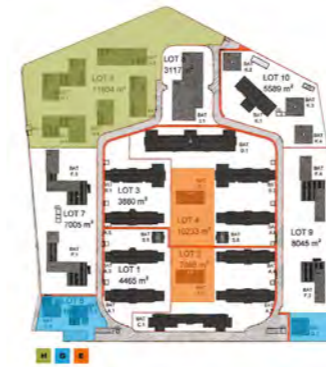
Dans le but de répondre aux besoins des habitants en terme de logement, ce futur plan s'intègre dans une volonté d'associer les habitants à chaque étape du projet.

En accédant à la plateforme participation.lillemetropole.fr vous pouvez réagir au diagnostic proposé, donner votre avis et vos attentes en matière de logement dans la MEL. Il est possible de répondre jusqu'au 3 octobre 2021.

Les travaux d'Ulysse Trélat

L'Hôpital psychiatrique Ulysse-Trélat cède doucement la place à l'ensemble résidentiel « **Le Domaine d'Hestia** ». Ce vaste projet, entre réhabilitation des anciens bâtiments et création d'immeubles neufs est actuellement dans la phase des travaux bruyants, (terrassement, voirie, réseaux divers et gros œuvre). Les travaux de fondations profondes sont terminés pour le lot G, en cours pour le lot H et à venir pour le lot E. Cette phase va s'atténuer progressivement durant l'année, pour ne devenir que ponctuelle, lors de la réalisation des enrobés ou la finalisation des espaces verts, par exemple.

L'emménagement des premiers habitants devrait commencer en fin d'année pour les lots en réhabilitation, ainsi que pour le lot G, puis se poursuivre de manière progressive jusqu'en 2023.



Travaux Rue Brune

La rue Brune a bénéficié d'une réhabilitation totale. Les travaux ont débuté mi-octobre, dans le cadre de la démarche de **circulation apaisée**. Le principe : donner un statut clair à chaque espace, pour faciliter la cohabitation des usagers. **L'élargissement de la voie** permet dorénavant aux véhicules légers de se croiser aisément, mais également aux poids lourds, dans les zones dédiées. Les **cheminements piétons** et la requalification en zone 30 participent à la sécurisation des usagers et la création de **points de verdure** (plantations au printemps) et de **stationnements** contribuent à parfaire ce nouvel espace public.

Depuis le 18 décembre, les riverains, les commerçants et leur clientèle ont retrouvé leur rue. Le but est atteint, la petite rue peu pratique, est devenue un axe privilégié vers la zone commerciale.



Décès de Lucien Van Berleere

Lucien Van Berleere nous a quitté le 27 novembre dernier. Il était une figure historique du Saint-André d'après-guerre, s'engageant dès 1947 au Conseil municipal au sein duquel **il a siégé durant 7 mandats**

Originaires de Lille, Lucien, âgé de 3 ans, et ses parents s'installent à Saint-André, ville pour laquelle plus tard, il s'investira totalement.

En effet, parallèlement à sa carrière professionnelle à la banque Scalbert-Dupont, il va se consacrer à la Commune en devenant Conseiller municipal dès l'âge de 23 ans, **aux côtés de Marcel Ducrocq.**

Durant ses 42 ans de mandat, il n'aura de cesse que de servir ses concitoyens, participant activement à la création du Centre Aéré, de la MJC et de la Maison de Retraite du Clos Fleuri.

Très engagé dans la vie associative, il a également eu la charge de la trésorerie du Jumelage avec Dormagen, la délégation du Conseil Municipal à la création du Service de Soins à Domicile dont il fût président.

Une telle activité vaudra à Lucien de nombreuses décorations parmi lesquelles nous citerons la Médaille Communale et Départementale échelon or, la Médaille d'or et la Plaquette de la Ville de Saint-André, la Médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers et la Médaille d'Or des Donneurs de Sang.

Marié à Laurence Mèchelaere, il a eu 6 enfants et de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants.



Les bons gestes !

Prévenir les intoxications au monoxyde de carbone

Chaque année, en France environ 1 000 foyers, soit plus de 3 000 personnes, sont victimes d'intoxications au monoxyde de carbone

Comment prévenir les intoxications au monoxyde de carbone dans les logements ?

Les intoxications au monoxyde de carbone représentent la première cause de décès par intoxication accidentelle dans l'habitat.

Au-delà de l'entretien annuel obligatoire de sa chaudière (gaz, fioul...), il est important d'éviter de boucher les aérations et ventilations dans son logement. Vous devez aérer quelques minutes par jour les pièces de vie du logement (même s'il fait froid), éviter d'utiliser plus de 2h par jour les moyens de chauffage ponctuels de type pétrole et bien vérifier la notice d'utilisation de ce type d'appareils.

Qu'est-ce que le monoxyde de carbone ?

C'est un gaz incolore, inodore, toxique et mortel qui est indétectable par nos sens. Les premiers signes d'intoxication sont des maux de tête, nausées, malaises ou vomissements : il faut aérer immédiatement le logement, arrêter si possible les appareils à combustion, évacuer au plus vite les locaux et appeler les secours (112, 18).



Plus d'infos sur : <https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/les-risques-lies-au-monoxyde-de-carbone>

Conseil : « Les tas de bois » du jardin

Un proverbe de nos grands mères dit « tout ce qui est au jardin reste au jardin ... »



Afin de réduire et valoriser vos déchets issus du jardin et favoriser la biodiversité, nous vous conseillons de **constituer des tas de bois qui serviront de refuge, d'habitat aux animaux du jardin** contre les prédateurs.

Vous y trouverez peut être un hérisson, un crapaud ou une grenouille qui consommeront la nuit les limaces, cloportes et larves diverses.

De plus, les tas de bois seront un excellent support pour les lichens, champignons et mousses.

50 % des insectes vivent grâce au bois mort

Alors n'hésitez pas : Regroupez vos grosses branches et branchages dans un coin du jardin ou au pied de votre haie, recouvrez de feuilles et laissez la nature s'y installer.

C'est un geste simple qui favorisera la biodiversité !

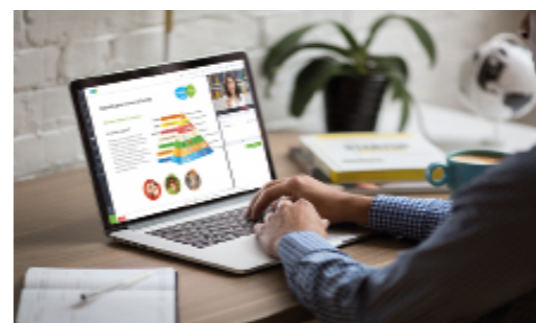
— VIE — SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le Plan Prévention Isolement toujours actif

Vous êtes senior ? Vous pouvez bénéficier des services du CCAS mis à disposition pour les aînés en situation d'isolement.

- **Portage de repas confectionnés** par la cuisine centrale de la ville et livrés à domicile par des agents du CCAS qui maintiennent ainsi le lien social,
- **Service de conduites accompagnées** (consultation médicale ou visite à un proche hospitalisé)
- **Aide aux courses** collectives ou individuelles
- **Appels téléphoniques de courtoisie** en temps de COVID pour remplacer les visites de courtoisie. La ville développe également les conversations sur What's App.

Les aînés de Saint-André sont aussi connectés !



Pour maintenir une activité physique et en remplacement des activités dans les foyers, vous pouvez vous connecter à la **plateforme Happyvisio** sur le site internet www.happyvisio.com avec le code : 59350

La plateforme vous propose un dispositif exceptionnel avec des rendez-vous quotidiens, ludiques et positifs, à suivre en direct : des séances de gym plus longues, des conférences culturelles, des séances de relaxation, des quiz, des dictées... Du bien être et de la convivialité au programme !



Fabienne ANDRE, responsable du foyer-restaurant Colin, est partie en retraite au 31 décembre dernier après 20 années de service en Mairie de Saint-André.

Nous lui souhaitons une bonne retraite !

Renseignement : 03 20 21 81 30

Des fleurs et des dessins pour nos aînés

Pour égayer le quotidien des aînés bénéficiaires du portage de repas à domicile, le CCAS a créé différents partenariats.

En novembre avec **JL.Fleurs**, Fleuriste à Saint André (2 rue Albert Garin) qui a offert aux 125 seniors une **pensée, fleur symbolique** en cette période de confinement.



En décembre, sous l'égide de l'équipe d'animation paroissiale de Saint-André, *Saint-André Hors les Murs*, les élèves des classes de CP et CE2 de l'école Saint-Joseph ont réalisé de très jolis dessins pour soutenir les seniors moralement pendant les fêtes de Noël.



Des cadeaux et des œuvres qui ont réchauffé les cœurs et illuminé le quotidien de nos aînés, particulièrement fragilisés en cette période de confinement.

Si vous aussi vous souhaitez participer, vous pouvez vous adresser au CCAS de Saint-André.
03 20 21 81 30 / accueil@ccas59350.fr

Téléthon'et-vous !

Pour cette première édition, le Téléthon à Saint-André s'est tenu virtuellement pour faire avancer la recherche.

Malheureusement, en raison du contexte sanitaire, les activités prévues n'ont pas pu être maintenues... Alors pour remplir la cagnotte sans se déplacer, certains andrésiens ont déposé leurs piles usagées chez les commerçants de Saint-André : 340 kilos ont été déposés soit l'équivalent de 170 euros.

D'autres ont également marché sur un tapis, sauté à la corde, parcouru des kilomètres en vélo et les ont transformés en euros.



Chameli danse pour le Téléthon



Les P'tits Daums rappellent en vidéo les gestes barrières

Veronique Tavernier a parcouru 257 km en vélo d'appartement, l'équivalent d'un Paris-Roubaix, pour faire monter la cagnotte de 257 euros !

Grâce aux différents dons, nous avons récolté 1012 euros !



Madame le Maire, Elisabeth Masse, et Véronique Tavernier, conseillère municipale, ont remis, au nom de la ville de Saint-André, le chèque de 1012 € de dons récoltés lors de cette 1ère édition, à Madame Françoise D'Halluin (au centre), Coordinatrice du Téléthon Grand Lille.

Merci aux commerçants partenaires de l'opération : Optikal, Crédit Mutuel, La Penderie d'Annie, Coiff'Hair, Do Corner, Pharmacie du centre, Ghysel Traiteur, Cocci Market « Le Saint-André, Le Dix-Huit, UCAR, Boulangerie-Pâtisserie Devulder, Office Notarial, Déco-Re-touche, Laurence Dessin et Hélène Mangot.

Merci aux associations : US Tennis de Table, Chameli, Déclic Rock, Sportifs Solidaires, P'tits Daums, Family Forme, La compagnie des Voyageurs (au Zeppelin) pour leur participation active !

Merci également à celles et ceux qui ont permis de récolter plus de 340 kg de piles à recycler : Les pompiers de Saint-André, l'ARCOPRO, l'association Marcel et nos voisins, Vinci construction France

Agir contre les violences faites aux femmes

Le 25 novembre se tenait la **journée internationale contre les violences faites aux femmes**. À cette occasion, la Ville a souhaité se montrer solidaire en menant de nombreuses actions.

En signe de ralliement à cette cause, la façade de la mairie a revêtu toute la semaine les couleurs symboliques : le blanc et le violet, les agents et les élus ont arboré le ruban blanc réalisé par la créatrice andrésienne de l'« **Atelier de Corinne** ».

Parallèlement, la commune a engagé une **campagne de sensibilisation** dans les commerces et les cabinets médicaux de la ville en y diffusant les numéros d'urgence. La Ville a également soutenu Lille Métropole Athlétisme en incitant les Andrésiens à participer au **#challenge3919**.



À gauche, Marie Marchand, conseillère municipale déléguée au logement et aux préventions

Les violences conjugales ne se cantonnant pas au 25 novembre, la Ville projette de poursuivre des actions tout au long de l'année.

En 2021, la Ville envisage d'autres actions, d'abord à destination des agents afin de leur permettre de réagir, prévenir et informer les andrésiens :

- Formation des agents d'accueil et instauration d'une fiche réflexe pour apporter des conseils sur la posture professionnelle à adapter ;
- Développement du réseau d'accès au droit pour les victimes pour mieux travailler en partenariat entre tous les acteurs concernés ;

La Ville s'engage aussi pour les victimes avec la création d'un dispositif de 3 nuitées pour leur mise en sécurité lors des soirées, des nuits et des week-ends.

Mais aussi auprès des jeunes par la mise en place d'actions de **sensibilisation sur la banalisation de la violence verbale et sexiste**, la prévention des comportements sexistes et déconstruction des préjugés, prévention des comportements violents dans les relations amoureuses et par l'organisation d'ateliers d'autodéfense.

Le POINT JEUNE lance le projet « Park Tour »!

Cette année, les animateurs du Point Jeunes propose aux jeunes andrésiens de **parcourir les Skate-Park autour de la Métropole Lilloise en France et en Belgique.**

L'objectif ? Pratiquer dans des lieux différents, partager les techniques, rencontrer d'autres riders.

Ce projet sportif permettra également de développer des objectifs comme la mobilité, l'ouverture aux autres, la tolérance et la socialisation tout en développant des compétences autour du skate, de la trottinette freestyle, voir du roller, ainsi que de la photo et de la vidéo.



Par groupe de 8 à 15 jeunes, les animateurs du Point Jeunes encadreront les sorties à différents moments l'année.

1ère sortie prévue

**Samedi 20 février
au Skatepark de Calais.**

Pour vous inscrire : contacter le Point Jeunes : **03.28.52.39.92 / serv.jeunesse@ville-saint-andre.fr**
Les inscriptions auront lieu trimestriellement, par dossier à rendre au Point Jeunes

La Rétrospective des Vacances de Noël



Pendant les vacances scolaires, le POINT JEUNES a organisé des activités adaptées au contexte sanitaire.

Au programme : activités manuelles (DIY), activités sportives, Nerf Game, Archery Game, Ninja Warrior, Laser Ball et jeux vidéos !

Pour participer aux activités des vacances de février : **contacter le POINT JEUNES au 03 28 52 39 92**

Les activités du POINT JEUNES

Les "Samedi au POINT JEUNES", activités de loisirs :

- **Samedi 13 février** : Soirée gaming avec repas en atelier cuisine.
- **Samedi 13 mars** : sortie Cinéma de 15h30 à 19h.

Les ALSH des vacances de février du 22 février au 05 mars 2021 :

Les inscriptions auront lieu à partir du **mercredi 10 février à 16h00** pour les andrésiens, du jeudi 11 février à 8h00 pour les non Andrésiens.

Le programme est en cours de réalisation : distribution prévue dans vos boîtes mails et sur nos réseaux sociaux à partir du vendredi 05 février.

Vous avez besoin d'aide pour passer le BAFa ou le permis de conduire ?

La Ville peut vous aider !

- **Pour le BAFa**, vous pouvez bénéficier d'une aide de 300€ pour l'ensemble du cursus de formation
 - **Pour l'aide au permis**, l'aide est de 100€, sous réserve de l'obtention du code
- Attention, les crédits de subventions sont limités à 10 BAFa et 10 permis.

Les dossiers de demande sont à retirer au Point Jeunes ou sur le site de la ville, un formulaire est à disposition : villesaintandre.fr, rubrique « Famille » - « Point Jeunes »

Le Point du Conseil des Jeunes

Pendant le confinement, les membres du CDJ ont organisés, avec les animateurs du services, plusieurs visio pour partager leur quotidien en temps de COVID et pour organiser le report d'une sortie au « Virtual room » à Villeneuve d'Ascq, le mercredi 17 février.

Enfin, le CDJ s'est retrouvé en présentiel le mercredi 6 janvier pour faire un brainstorming des projets pour 2021 : Park Tour, les activités des prochaines vacances scolaires,... mais tout reste, pour le moment, dans l'attente de l'évolution du contexte sanitaire...



**CDJ
recrute**

L'année ayant été particulière, la Ville n'a pas pu opéré la campagne de candidature comme à l'accoutumée. Alors, nous invitons les jeunes qui souhaitent s'investir dans leur ville autour de projets citoyens à nous rejoindre.

Nous sommes à la recherche de jeunes volontaires, ambitieux, avec des idées nouvelles, ou qui ont juste envie de s'investir, de donner un peu de leur temps pour monter des projets à destination des andrésiens et participer à des échanges internationaux.

Soutien aux artisans, commerçants et professionnels

Dans le cadre de son plan de soutien aux artisans, commerçants et entrepreneurs, la ville de Saint-André, lors de son conseil municipal du 16 juillet 2020, a décidé de consacrer une enveloppe de 30 000€ pour aider financièrement les entreprises andrésiennes qui rencontrent des difficultés économiques à cause de la crise sanitaire.

Une commission spéciale d'attribution des aides exceptionnelles, présidée par Madame le Maire et composée d'élus de la majorité et de la minorité ainsi que de représentants de la CMA, de la CMI et de la MEL a étudié et analysé plus de 60 dossiers de demande d'aide.

Dès décembre dernier, 50 entreprises se sont ainsi vues attribuer une aide forfaitaire de 500€.

Plus d'informations : villesaintandre.fr/Vie-economique

Plus d'infos : service.eco@ville-saint-andre.fr

Partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA)



Le mardi 22 décembre 2020, la Ville et la CMA ont signé une convention de partenariat.

Cette convention va permettre de développer le travail d'animation de la vie économique sur la commune en partenariat avec les artisans et les commerçants pour lutter contre la tentation du repli sur soi : soutien, conseil, information et formation sont au menu de cette convention qui a pris effet dès le 1er janvier.

Le second objectif de cette convention est de permettre une meilleure information sur les métiers de l'artisanat auprès des jeunes andrésiens, notamment ceux scolarisés au Collège Jean Moulin et au Lycée des Vertes Feuilles.

"Signer cette convention au plus vite, nous permet d'être dans les starting-blocks dès janvier 2021 et de relever les défis qui sont encore devant nous en termes d'emploi et de développement économique."

Madame le Maire, Elisabeth MASSE, a rappelé l'attention portée par la Ville à son tissu économique et sa volonté de faire converger les forces municipales et consulaires pour trouver des solutions aux problèmes des entreprises qui subissent de plein fouet la crise économique.

Les aides de la MEL

La MEL prolonge et élargit son aide aux entreprises, artisans et commerçants.

Depuis le début de la crise sanitaire la Métropole Européenne de Lille accompagne les entreprises, commerçants et artisans métropolitains avec un plan de relance économique. Avec ce nouveau confinement, la MEL assure un accompagnement plus rigoureux.

Le fonds de rebond, c'est quoi ?

Depuis le début de la crise, la MEL a mis en place un fonds de rebond de 20 millions d'euros pour aider les entreprises, artisans et commerçants dans leur reprise d'activités.

Ainsi, ce sont près de 4 000 entreprises qui ont été soutenues par la MEL. Cette aide se prolongera en 2021.

Conditions d'éligibilité :

- Les aides englobent les mois des deux confinements.
- L'aide à l'immobilier pour les artisans et commerçants de moins de 20 salariés est de 1 000 euros. Le plafond est de 1 500 euros pour les structures portant au moins un équivalent temps plein.
- Le seuil du chiffre d'affaires des bénéficiaires est de 8 millions d'euros.
- Les commerçants et artisans propriétaires (ou en cours d'acquisition) de leur local d'exploitation en nom propre, via une SCI ou une société tiers et versant un loyer au titre de ladite location, sont également éligibles.
- Les entreprises nouvellement créées, dont la date de création est antérieure au 1er novembre 2020, sont éligibles au dispositif.

Qui peut bénéficier des dispositifs ?

- Artisans et commerçants de moins de 20 salariés, propriétaires ou non
- TPE de moins de 20 salariés des secteurs du tourisme, de l'événementiel, de la culture et du sport
- TPE de moins de 20 salariés des secteurs de l'agriculture, de l'horticulture, de la nature et des animaux
- TPE et PME (moins de 50 salariés) des secteurs de l'industrie et petite production.

Vous êtes commerçants, artisans ou entrepreneurs ?

N'hésitez pas à les contacter :

Pour faire une demande : lillemetropole.fr

Plus d'infos : serveco@lillemetropole.fr

Numéro vert : 0 800 711 721

MNO Talents : un nouveau site pour la Maison de l'emploi

La Maison de l'emploi Métropole Nord-Ouest vient de créer un site : www.mno-talents.fr afin de favoriser la mise en relation des demandeurs d'emploi avec les entreprises qui recrutent.

Le site recense les offres, offre une CVthèque (CDD, CDI, alternance et intérim) et permet d'avoir un premier contact depuis la plateforme. Il donne également des informations pratiques telles que les dates des forums de l'emploi sur la Métropole, les actualités et les aides à l'emploi.

Renseignements complémentaires : Maison de l'Emploi
48, avenue du Parc à Lambersart. Tél. 03 20 14 52 80

Sa devise "Aimez nos talents !"



La protection du Patrimoine arboré

Pour vous, SAM rencontre **François-Xavier BARBRY**, responsable du service Environnement, afin d'en connaître un peu plus sur la gestion du patrimoine arboré.

SAM : L'an dernier, comment le patrimoine arboré de Saint-André a-t-il évolué ?

François-Xavier : En 2020, nous avons planté une vingtaine d'arbres issus d'essences locales ou adaptés à notre climat : saule, tilleul, chêne, liquidambar, sophora peuplent maintenant le parc de la Mairie, le parc de la gare, les abords de la salle des Peupliers par exemple... Nous avons planté des amélanchiers en cépée à faible développement qui sont adaptés à la rue Sainte-Hélène (présence des réseaux et parkings souterrains). Nous plantons également des arbustes à floraison échelonnées, des plantes vivaces, des haies arbustives à essences régionales dont des arbustes à baies comestibles pour les oiseaux, et qui servent de corridor biologique, de refuges à la biodiversité.

Ces 2 dernières années, plus de 500 arbustes ont été plantés en ville et ce de manière régulière. Vous trouverez aussi des arbres fruitiers de variétés régionales.

Nous agissons toujours dans une démarche de durabilité quand il s'agit de la plantation des arbres en ville.



SAM : Comment faites-vous pour vous souvenir de tous les arbres andrésiens ?

François-Xavier : Aujourd'hui, il y a environ 2000 arbres sur le domaine public. Nous avons un inventaire sur le patrimoine arboré en Ville. Régulièrement, nous mettons en place des expertises externes par un organisme spécialisé sur l'état sanitaire de nos arbres, ce qui nous permet de suivre leur évolution et leur état de santé.

SAM : Leur état de santé ?

François-Xavier : Un arbre en ville a malheureusement une durée de vie moyenne de 20 ans. Les arbres en alignement sur voirie nécessitent une fosse de plantation de 11m³ de terre/cailloux pour se développer sainement. Le mauvais état de santé d'un arbre est souvent lié aux fosses de plantation trop petites, à d'anciennes techniques de taille plus sévères, aux accidents lors de stationnement ou du passage de véhicules imposants. Nous avons également fait face à 3 années de sécheresse consécutives qui accélèrent le développement de maladies et de parasites. Dans ce cas, nous nous efforçons d'entretenir les arbres problématiques par des **taillages doux** lorsqu'ils ne représentent pas un danger. D'autre fois, nous sommes obligés de les élaguer plus sévèrement afin d'éviter les risques de chute. Sinon, lorsque l'arbre est trop malade, qu'il est desséché, mort ou peu ancré dans le sol, nous sommes contraints de l'abattre.

SAM : En cas d'abattage, comment procédez-vous ?

François-Xavier : Nous faisons d'abord une expertise phytosanitaire par des organismes externalisés et spécialistes des arbres. Nos élagueurs sont très sensibles à la gestion du patrimoine arboré et sont formés au suivi des maladies et à l'état sanitaire des arbres. Cette année, nous allons **mettre en place un suivi plus approfondi** pour que tous les andrésiens comprennent bien pourquoi nous agissons ainsi.

SAM : La Ville s'engage dans le Plan Arbre des Hauts-de-France dès 2021, où pouvons-nous planter des arbres à Saint-André ?

François-Xavier : Nous avons établi une liste des endroits qui pourront accueillir les prochains arbres, et nous privilégions les espaces où l'arbre pourra se développer sans devoir être élagué et malmené. Un travail avec la MEL se fera sur les prochaines réfections de voirie pour réaliser des fosses de plantations conséquentes et permettre d'intégrer des arbres en alignement dans nos rues.

Requalification des parcs et jardins andrésiens

La Ville travaille à la requalification des parcs et jardins de la commune, aux liaisons entre ces différents espaces et la mise en liaison des quartiers.

L'objectif est de faciliter les déplacements des habitants, d'un quartier à l'autre à travers les espaces verts, et de répondre à vos attentes par la création d'espaces à vocation spécifique : zone de détente, de partage, de pratique sportive ... le tout dans un cadre vert et paysager.



Le parc Vandame :

Les travaux ont débuté en septembre 2020 pour **rendre les allées praticables**, même par temps de pluie, et **accessibles aux personnes à mobilité réduite**.

L'allée principale qui mène à l'école de musique, est désormais en béton désactivé. Ainsi, les eaux pluviales seront dirigées dans les espaces verts, en direction des plantes de zone humide.

Dès le printemps, le service environnement va **renforcer les plantations favorisant la biodiversité** : arbustes et plantations d'essences locales, haies champêtres à floraisons échelonnées ou à baies comestibles pour les oiseaux, peupleront le parc.

Cette année, le service Environnement commencera les travaux du **square « Mitterrand »** reliant le stade Ketels à la rue Sadi Carnot. L'allée sera reconfigurée, certaines clôtures seront supprimées ce qui offrira une **meilleure visibilité des chemins** et participera à la sécurité publique.

Le Parc PMI :

Situé derrière le CCAS et à proximité du site Ducrocq, la Ville lancera prochainement une étude topographique afin d'étudier les possibilités d'aménagements : aires de jeux, espaces ludiques et chemins de balade seront au programme. Un emplacement est prévu pour un caniparc, derrière la perception.

« Si nous devons comparer, le service environnement est un véritable service infirmier qui a la compétence pour prendre les initiatives et accomplir les soins qu'il juge nécessaire. »

Elisabeth MASSE, Conseil municipal du 15/12/20

La bidOthèque adapte son fonctionnement au gré des confinements et dé-confinements ! Elle a rouvert ses portes et les adhérents peuvent à nouveau parcourir les rayons. Cependant, le système « prêts à emporter » est toujours disponible.

À noter également : la reprise du prêt des jeux ! Attention, sauf les jeux anciens.

La bidOthèque vous accueille :

Mardi de 10h00-11h30
Mercredi de 14h00-19h00
Vendredi de 16h30-19h00

Un livre de la BidO

Inventaire d'inventions (inventées) d'Eduardo Berti : ça fait avancer le schmilblick...



Le SAM a déniché à la bidO un petit livre qui se lit vite, et dans le sens que l'on veut puisqu'il s'agit d'un inventaire... On y trouve un florilège d'inventions d'auteurs inspirés : on pense bien sûr à Jules Verne, qui a bien su exploiter les recherches de son époque pour se les approprier et devenir créateur de fusées lunaires, de sous-marins et autre phonotéléphote (précurseur de la vidéoconférence). Mais Eduardo Berti a débusqué bien d'autres pépites, parfois oubliées, d'écrivains plus ou moins connus. Il nous remémore notamment le fameux pianococktail de Boris Vian, la superficine de Kryzanowski qui agrandit les pièces, et cerise sur le gâteau, il nous rappelle l'histoire vraie du « schmilblick », bien avant papy Mougeot...

Inventaire d'inventions (inventées) d'Eduardo Berti – La Contre Allée 2017

Un livre d'une Andrésienne :

« Reprendre son souffle » par Marie Nomis



Décidément, le confinement a suscité bien des vocations parmi les habitants de notre commune. Marie Nomis a profité de ce temps d'enfermement pour se lancer dans un nouveau challenge. Pour elle, l'écriture ! Résultat ? un ouvrage de 300 pages, relatant une histoire

d'amour dans le style « comédie romantique », avec une pincée d'interdits, des actes manqués, et quelques rebondissements. Le scénario ? En 2009, Sarah est chargée de vider le logement de sa grand-mère, partie en maison de retraite. Là, au fond d'un carton, elle va découvrir des cartes postales envoyées 20 ans plus tôt à sa propre mère par un homme dont elle ignore tout. La lecture de ces cartes va lui permettre de déterrer un pan de vie soigneusement gardé secret par les femmes de sa famille...

Reprendre son souffle, Marie Nomis – 2020 - disponible chez l'auteur : www.marienomis.com

Prix littéraire pour une Andrésienne...

Dans le SAM n° 165, page 9, nous vous annonçons la sortie du livre « **Soyez chats – 40 leçons de philosophie féline** » par l'Andrésienne **Anne-Claire Gagnon**. Nous apprenons aujourd'hui que son nouvel ouvrage : « Les Chats, comment ils prennent soin de notre santé » a reçu le prix Victor-Théodule Daubigny, remis par l'Académie Vétérinaire de France et le Groupement des écrivains médecins. Bravo à l'auteur pour cette récompense !

Les Chats, comment ils prennent soin de notre santé - ed. Laffont, 2018

En raison de la pandémie de Covid-19, il est particulièrement compliqué pour la Ville de programmer ses manifestations. Vous trouverez toutefois ci-dessous les dates des principales cérémonies susceptibles de se dérouler.

Ces dates sont données à pur titre indicatif. La Ville vous informera des éventuelles modifications ou annulations par le biais du site Internet et des réseaux sociaux.

Merci de votre compréhension.

FÉVRIER

Mercredi 10 février : ouverture des inscriptions au ALSH du POINTJEUNES à 16h00

Samedi 13 février : Soirée gaming avec repas en atelier cuisine au Point Jeunes.
POINT JEUNES

Mardi 23 février : Don du sang
salle André-Wauquier - 10h-13h / 15h-19h

MARS

Samedi 6 mars : Ateliers nature (sous réserve des conditions sanitaires)
salle André-Wauquier

Samedi 13 mars : sortie Cinéma avec le Point Jeunes
POINT JEUNES de 15h30 à 19h.

Du 20 mars au 25 avril : Les fenêtres qui parlent
Rue de Lille et rues adjacentes

AVRIL

Samedi 3 avril : Concert-rencontre instruments à vent de l'École de musique
salle André-Wauquier à 10h

Samedi 17 avril : Concert orchestral de l'École de musique
salle André-Wauquier

Mardi 27 avril : Don du sang
salle André-Wauquier - 10h-13h / 15h-19h

MAI

Samedi 1er mai : cérémonie de remise des médailles du travail à partir de 10h15
Monument aux morts puis Mairie

Samedi 8 mai : Thé dansant Saint-André/Wieliczka
salle André-Wauquier

Samedi 8 mai : cérémonies de commémoration de la fin de la 2de guerre mondiale – à partir de 10h30
Cimetière et monument aux morts

Du 21 au 24 mai : Tournoi international de Football

Mercredi 26 mai : Audition école de musique
salle André-Wauquier 18h – 19h

Judi 27 mai : Concert scolaire et école de musique
Salle André-Wauquier - 17h30

Samedi 29 mai : Réception des mamans de l'année
salle André-Wauquier à partir de 16h

Aurore Roullin, un confinement fertile...

Aurore Roullin a toujours aimé dessiner, dès le plus jeune âge. En toute logique, elle a suivi un cursus respectant son inclination : « j'ai fait un Bac « arts appliqués », suivi d'un BTS en communication, graphisme et publicité, j'ai terminé par une licence design. » Grâce à ce parcours, j'ai pu travailler comme graphiste dans une PME ameublement pendant 5 ans, et, depuis 6 ans, je m'occupe du service marketing d'un grand groupe de prêt-à-porter. J'y veille à l'identité de la marque, à la charte graphique... Avec le travail, je ne prenais plus trop le temps de dessiner pour moi. »



Et puis vint le confinement. Comme beaucoup, Aurore se retrouve enfermée entre 4 murs et finit par s'ennuyer un peu. **Il y en a un qui voit la situation d'un bon œil : c'est Jackson, son chien !** Il réclame des balades, et Aurore, à l'autre bout de la laisse, découvre Saint-André, ville qu'elle habite depuis deux ans, sous un autre angle : « tout était calme, plus de voitures, plus de bruits, on entendait les oiseaux. **J'ai commencé à regarder de plus près tous ces bâtiments aux styles variés.** J'aime beaucoup l'architecture du Nord, et cela m'a donné l'idée de créer une sorte de patchwork architectural de Saint-André, et j'ai ressorti mes crayons... »

L'idée suit son chemin et Aurore commence alors à sélectionner des bâtiments emblématiques ou particuliers de Saint-André, prend des photos, assemble, crayonne, et, la trame terminée, sort ses rotrings et finalise son dessin à l'encre.

« J'étais contente du résultat, et j'ai mis mon dessin en ligne sur facebook. J'ai eu la surprise d'être contactée un peu plus tard par la mairie, intéressée par mon travail. « **Saint-André en confinement** » a été sélectionné pour faire un cadeau aux nouveaux Andrésiens et comme illustration de la carte de vœux 2021 ».

Un succès qui a encouragé Aurore à poursuivre dans cette voie. « Je me suis penchée sur le cas de Lille ! Mais j'ai envie de me consacrer aux villes moins connues, à taille humaine, comme Wambrechies... j'ai beaucoup d'idées ».

Avis donc à ceux qui ont envie de découvrir les nouvelles œuvres d'Aurore : vous pouvez la suivre sur instagram : **@aurore.roullin !**



Liste « Avec Elisabeth MASSE, agissons pour une Ville Durable »

Le Conseil municipal s'associe à Madame le Maire pour vous souhaiter une très bonne année 2021 ! Nous espérons qu'elle sera meilleure que la précédente et que nous pourrons nous retrouver et partager, dans des moments de convivialité, les projets que nous souhaitons construire ensemble pour Saint-André. En attendant, sachez que nous tous disponibles, élus et agents municipaux, pour vous accompagner dans votre quotidien et dans vos démarches. Pour nous, cette année sera l'occasion de continuer de soutenir les commerçants, artisans et entrepreneurs de notre commune, grâce au plan de soutien que nous avons voté en juillet dernier ; de développer et d'adapter les manifestations de notre commune au contexte sanitaire ; et de mettre en place les nouveaux projets pour vous et avec vous. Madame le Maire vous présente les grandes lignes de 2021 dans une vidéo disponible dès le 20 janvier sur le site de la Ville. Encore une fois, nous vous souhaitons à tous une très bonne année ! Continuer de prendre soin de vous et de prendre soin des autres.

L'équipe majoritaire.

Liste « Osons l'alternative citoyenne »

Non, cette tribune n'est pas celle de l'opposition : c'est la vôtre ! Celle des habitants de Saint André, qu'ils aient ou pas voté #Osons, celle de ceux qui ont des idées pour la ville, pour leur quartier, mais qui n'ont pas réussi à les porter plus haut par manque d'écoute. Nous, les 7 élus de la minorité, épaulés par toute une équipe de bonne volonté ne sommes pas là pour nous opposer mais pour contribuer. Nous avons de l'énergie, de l'audace, nous avons l'expertise, les compétences et l'expérience de la ville... et surtout nous savons que c'est collectivement, avec vous, que les projets les plus beaux et les plus durables se construisent. Au sein du groupe #Osons, nous partageons l'ambition de faciliter l'accès des habitants à la politique. Nous vous invitons à venir débattre des projets, à formuler des propositions et à participer à la préparation des Conseils Municipaux où nous irons amplifier vos questions, où nous porterons votre parole. #Osons n'est ni un parti, ni une association, c'est un groupe ouvert. Tout seul on va vite... ensemble on va loin ! Pour avancer et vous faire entendre : contact@osons2020saintandre.fr

CARNET

NAISSANCES

Leeroy Riquier, le 29 septembre ; Aïden Lenglen Vanrast, le 7 novembre ; Pio Delaunay, le 15 novembre ; Linaël Dorschner, le 22 novembre ;

MARIAGES

Florian Coulon et Marina Beatse, le 14 décembre

DECES

Michel Legrand, le 13 avril ; Gisèle Collin, le 4 octobre ; Cédric Bailleul, le 7 octobre ; Bernard Dubus, le 14 octobre ; Bruno Toneatto, le 18 octobre ; Cécile Holevaque, veuve Maes, le 28 octobre ; Bernard Saureau, le 29 octobre ; Alain Halipre, le 30 octobre ; Marie-Christine Clainquart, épouse Morel, le 20 novembre ; Guy Benoit, le 22 novembre ; Lucien Van Berleere, le 27 novembre ; Andrée Lerouge, le 1er décembre ; Marie-José Vincent, veuve Baert, le 2 décembre ; Antoine Cétani, le 15 décembre ; Denise Vindevogel, veuve Poujnikoff, le 15 décembre ; Yvonne Debreu, veuve Chrétien, le 19 décembre ;



Elisabeth MASSE

Maire de Saint-André
Conseillère Métropolitaine

le Conseil Municipal

**vous souhaite
une bonne et heureuse année 2021**

